

Journalisme et Santé Publique

Le blog de Jean-Yves Nau, journaliste et docteur en médecine

Baclofène – nalmefène : la Société française d'alcoologie accusée de conflits d'intérêts

<https://jeanyvesnau.com/2018/03/14/baclofene-nalmefene-la-societe-francaise-dalcoologie-soupconnee-de-conflits-dinterets/>

14 mars 2018 [jeanyvesnau](#) [addiction](#), [alcoolisme](#), [Argent](#), [Intérêts \(conflits\)](#), [Médecine](#), [médicament](#), [Polémique](#), [Politique](#)

Bonjour

L'affaire couvait de longue date. Elle éclate. Et c'est un nouveau rebondissement dans l'affaire, spécifiquement française, du baclofène. Pour l'heure c'est un communiqué signé des présidents de trois associations pro-baclofène dans le traitement de la dépendance à l'alcool **1**. Un communiqué auquel sont joints des documents. Un communiqué qui ne pourra pas rester sans réponses.

Cette initiative sans précédent fait suite [au document que viennent de signer et de rendre public les Prs Mickael Naassila et François Paille](#), respectivement président et président d'honneur de la Société française d'alcoologie (SFA) : une revue de la littérature sur le baclofène dans le mésusage de l'alcool.

Impartialité

« Cette étude approximative occulte de nombreuses données, en particulier celles d'essais favorables au baclofène, dénoncent aujourd'hui les trois associations. Ces deux universitaires en appellent à un examen scientifique et serein de la question. En effet, c'est cela qui importe. La SFA et ses responsables sont-ils les mieux placés pour le faire ? Non, si on en croit leur travail lacunaire. Mais, ce n'est pas tout. » Ils ajoutent ceci :

*« Il faut s'interroger sur la partialité de la SFA, en particulier celle des deux auteurs de ce communiqué. En effet, comme le montrent les documents que nous révélons aujourd'hui **2**, la SFA et ses administrateurs ont reçu pendant plusieurs années des sommes importantes du laboratoire Lundbeck, qui commercialise le [nalmefène](#), un concurrent direct du baclofène.*

« De plus, la SFA s'est livrée en 2014 à la rédaction de recommandations favorables au nalmefène. Ces recommandations ont été largement subventionnées par le laboratoire Lundbeck. Nous demandons que les sommes touchées par la SFA et ses administrateurs au cours des dix dernières années soient intégralement rendues publiques, dans un esprit de transparence. Jusqu'à maintenant, ils se sont refusés à le faire, malgré les demandes qui leur ont été adressées. »

Intolérable

Ces trois associations demandent que la publication des recommandations de la SFA sur le mésusage de l'alcool soit rétractée « car l'ampleur des liens d'intérêts avec le laboratoire Lundbeck a été camouflée ». « De plus, cette publication fait état d'un soutien financier de la Direction générale de la Santé, ce qui est inexact, comme l'a affirmé le directeur général de la santé lui-même, ajoutent-ils. Les auteurs des recommandations de la SFA prétendent avoir suivi les règles de la Haute Autorité de santé en matière de recommandations sur bon usage des médicaments, ce qui est également faux. »

« Il n'est pas tolérable qu'une société savante et des chercheurs s'érigent en arbitres, alors qu'ils sont en conflits d'intérêts, concluent-ils. Nous demandons que le ministère des solidarités et de la santé ainsi que les autorités universitaires diligentent des enquêtes sur cette inconduite scientifique manifeste. » Il n'est pas impossible que le sujet intéresse un ou plusieurs journalistes d'investigation.

A demain

1 Sylvie Imbert, présidente de l'association Baclofène, Samuel Blaise, président de l'association Olivier Ameisen ; Dr Patrick de la Selle, président de l'association Resab

2 Ces documents sont accessibles à l'adresse suivante : [« La Société française d'alcoologie vendue à l'industrie pharmaceutique ? »](#)